



Les Cahiers du PATRIMOINE NATUREL

Les pelouses sèches



Anémone pulsatilla

Les pelouses sèches sont des formations herbues plus ou moins denses ne dépassant pas 20 à 30 cm de hauteur. Elles se différencient des prairies par une végétation moins fournie et moins haute laissant affleurer la roche par endroits.

Bien qu'elles soient parfois connues du grand public en raison de la présence d'orchidées, leur valeur patrimoniale est généralement sous-estimée. Elles sont trop souvent perçues comme de simples friches ou des terrains pauvres où rien ne pousse.

Dans le département, on peut rencontrer ces pelouses sur les coteaux crayeux de la vallée de l'Eure et de ses principaux affluents, sur les calcaires de Beauce et plus rarement dans les collines du Perche. Hormis dans le bassin de l'Eure, où elles peuvent former quelques grands ensembles, elles sont le plus souvent peu nombreuses, isolées et de petite taille. C'est généralement le cas dans toute la moitié nord de la France, où on les qualifie de pelouses relictuelles.

Issues pour la plupart d'une déforestation ancienne, suivie d'une exploitation en pâturage, elles sont en nette régression partout en Europe.

En France, ce sont 50 à 75 % d'entre elles qui ont disparu depuis le début du siècle. En effet, suite à l'abandon de pratiques agricoles peu rentables, les pelouses sont envahies par les broussailles et les buissons, premier stade vers le boisement.

Ces milieux ouverts renferment pourtant des trésors floristiques qui ne survivent que dans les conditions de chaleur et de sécheresse propres aux pelouses. Environ 30% de la flore française leur est plus ou moins inféodée.

Il est urgent de changer notre regard sur ces espaces naturels, de mieux les connaître pour mieux comprendre leur intérêt et favoriser leur préservation.

Qu'est-ce qu'une pelouse sèche ?

Pourquoi est-il important de les protéger ?

Quelles atteintes graves subissent-elles ?
Comment les gérer ?

Car les préserver, c'est aussi conserver un patrimoine biologique diversifié, un paysage remarquable et une mémoire culturelle qui, si les pelouses sèches disparaissent, disparaîtront avec elles.



Sommaire

Qu'est-ce qu'une pelouse sèche ? ...	p.2
Pourquoi préserver ces espaces naturels ?	p.3
Les menaces qui pèsent sur les pelouses	p.4
Comment gérer les pelouses sèches ?	p.5
Comment protéger les pelouses sèches ?	p.6
Où trouver de l'information ?	p.6

Publication du
Conservatoire du patrimoine
naturel de la région Centre

Comité de pilotage :

Conseil Général
DIREN Centre
Préfecture

Association des Maires
Eure-et-Loir Nature
Parc naturel régional du
Perche

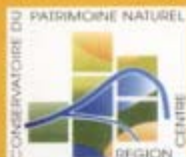
Muséum des Sciences Naturelles
et de Préhistoire de Chartres

Membres invités :

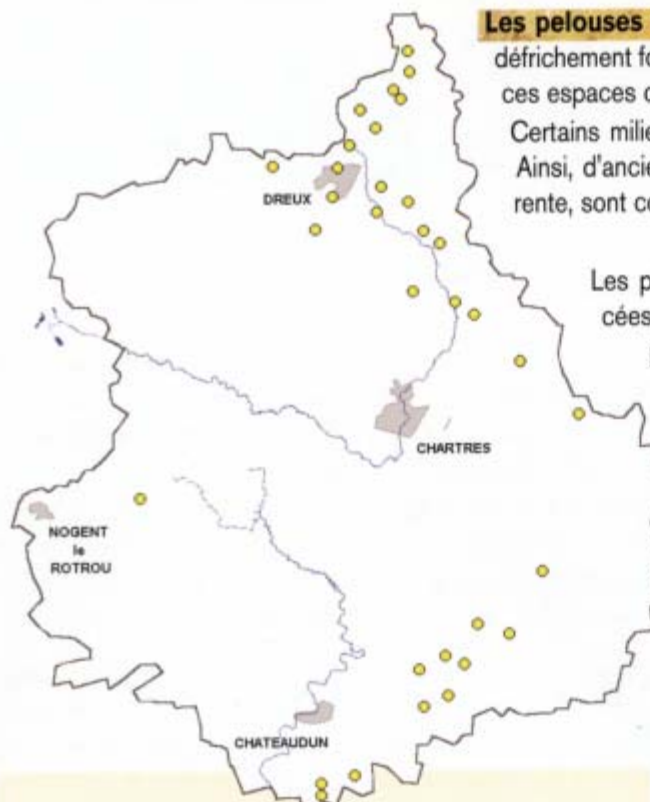
Mairie de Charray
Mairie d'Ymonville

Conservatoire Botanique National
du Bassin Parisien

Eure & Loir
CONSEIL GÉNÉRAL



Qu'est-ce qu'une pelouse sèche ?



Localisation des pelouses sèches en Eure-et-Loir

- Communes abritant une ou plusieurs pelouses

Présentes sur les sols maigres des coteaux des vallées, les pelouses, aux herbes sèches parsemées de genévriers, forment des paysages insolites. Ces zones ouvertes visibles le long des vallées ont été utilisées pour la culture de la vigne ou servaient de parcours à moutons. Des conditions pédologiques et d'exposition particulières ont permis à une flore très spécialisée de perdurer, même après l'abandon des pratiques agricoles. Cette spécificité durera tant que l'espace demeurera ouvert et qu'il n'aura pas d'autres fonctions (décharges, urbanisation...).

Sur une pelouse, plus le sol est pauvre en éléments nutritifs (azote, phosphate...), plus la richesse biologique sera importante. Il convient donc d'éviter l'apport de nutriments (engrais, dépôts de déchets verts...) car la végétation d'origine est alors remplacée par des espèces, plus répandues, adaptées aux nouvelles conditions.

A l'entrée du site communal de la Vallée des Cailles, à Boncourt, classé Réserve Naturelle Volontaire, un vaste secteur de pelouse abrite une flore caractéristique et très diversifiée, où de nombreuses orchidées, comme l'orchis pourpre (*Orchis purpurea*) s'épanouissent.



Quelques centaines de mètres plus loin, sur le même site, la pelouse est envahie en partie par des arbres et des arbustes (égantiers, prunelliers...). Il conviendra de contenir leur développement.

Les pelouses sèches sont intimement liées à l'activité humaine. Elles résultent du défrichement forestier à des fins agricoles (élevage ou viticulture). Traditionnellement, ces espaces ouverts étaient entretenus par pâturage et par fauche.

Certains milieux secondaires peuvent aussi s'apparenter à des pelouses sèches. Ainsi, d'anciennes carrières ou certaines zones décapées, où la roche est apparente, sont colonisées par une végétation évoluant progressivement en pelouse.

Les pelouses sèches sont essentiellement composées de plantes herbacées vivaces qui forment un tapis végétal plus ou moins continu sur un sol peu épais souvent calcaire ou sableux, pauvre en éléments nutritifs. Elles bénéficient d'un micro-climat local influencé par l'épaisseur et la texture drainante du sol, l'exposition ensoleillée, la pente... C'est pourquoi il y règne des conditions de chaleur et de sécheresse souvent extrêmes.

Arbres et arbustes peuvent s'intégrer aux pelouses et former des fourrés, importants pour la richesse biologique de la pelouse : ils offrent un refuge à certaines espèces, et notamment aux oiseaux et petits mammifères.

Pour les espèces floristiques les plus rares, le stock de graines, assurant leur renouvellement, est peu viable. Si la pelouse se ferme, des espèces disparaissent définitivement même si le milieu est réouvert quelques années après.

Il est donc important de veiller à ce que la pelouse reste un espace ouvert et que les fourrés soient présents mais ni trop denses, ni trop nombreux ; on parle alors d'espace en mosaïque.

Pourquoi préserver ces espaces naturels ?

Une flore d'un intérêt majeur

En France, sur les 400 espèces floristiques protégées au niveau national, 112 sont typiques des pelouses sèches. En Eure-et-Loir, ce sont 26% des espèces végétales protégées au niveau régional qui sont liées aux pelouses. Les espèces les plus connues sont évidemment les orchidées qui, par leur floraison étalée d'avril à octobre, permettent de trouver la pelouse fleurie durant de longs mois. D'autres espèces comme l'héliantheme des Apennins ou encore l'anémone pulsatile affectionnent ces milieux. Ce sont pour beaucoup des espèces aux affinités méridionales, qui ont développé des adaptations particulières pour résister aux conditions de sécheresse et de chaleur qui règnent sur les pelouses.

Bien que ces milieux soient secs, mousses, lichens et même champignons sont présents et jouent leur rôle dans l'équilibre des milieux.



L'*Ophrys frelon* (*Ophrys fuciflora*) est une orchidée protégée au niveau régional. Elle est présente surtout dans le nord du département comme ici sur la commune de Boncourt.



La germination de l'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), ici à Boncourt, est étroitement dépendante d'un champignon sous-terrain.

Une faune liée à des conditions particulières

Les pelouses sont très riches en papillons. Mais d'autres insectes remarquables comme la cigale de montagne ou la mante religieuse y trouvent refuge.

Ces milieux secs et chauds permettent à de nombreux reptiles comme les lézards verts, les vipères et les couleuvres de trouver les conditions idéales à leur développement.

Peu d'oiseaux utilisent les pelouses comme site de nidification mais nombreux sont ceux qui en font un territoire de chasse. Par ailleurs, certains escargots sont spécifiques aux pelouses et montrent que les gastéropodes n'ont pas obligatoirement besoin d'humidité !



Très visible avec ses ailes d'un bleu vif, l'*argus bleu céleste* (*Lysandra bellargus*) recherche les pelouses les plus rases.

Des milieux intéressants pour la chasse

Les pelouses sèches, n'étant plus exploitées, procurent des zones calmes, non traitées, propices aux populations de lapins, chevreuils, perdrix et autres espèces cynégétiques.

Des milieux mais aussi des paysages

Les pelouses sèches occupent le plus souvent les flancs de vallée. Elles offrent une rupture et une alternative paysagères aux zones uniformisées de grande culture, comme la Beauce. La présence d'arbustes, comme le genévrier, ponctuant ces espaces ouverts, peut renforcer cet intérêt.

Un milieu témoin

Les pelouses témoignent de méthodes d'exploitation agricoles anciennes qui ont façonné certains de nos paysages. Elles sont les témoins d'activités aujourd'hui oubliées, surtout par les jeunes générations.

Un milieu démonstratif

Ce sont des lieux privilégiés pour aborder certains aspects de l'adaptation des organismes à la sécheresse, à la chaleur, pour appréhender les relations entre espèces ou encore pour suivre l'évolution des milieux à travers le temps.



Le pâturage, pratique agricole traditionnelle, peut être ré-instauré sur des pelouses, comme à Guilly, dans le Loiret, sur un site géré par le Conservatoire. Une expérience de ce type est en projet sur les coteaux de Montreuil, dans le nord du département.

Les menaces qui pèsent sur les pelouses

Les pelouses sèches sont fragiles et menacées par certaines activités humaines. Suite à l'abandon de l'exploitation de ces zones ouvertes, le boisement naturel a tendance à se développer. Si les différentes atteintes aux dernières pelouses du département ne sont pas endiguées, un patrimoine biologique remarquable disparaîtra irrémédiablement.

Ces milieux ne sont souvent pas considérés à leur juste valeur mais comme de simples terrains en friche. Les menaces qui pèsent sur eux sont très nombreuses :

Les dépôts sauvages

Ce sont en général les dépôts de déchets inertes qui sont les plus visibles mais les déchets organiques comme fumier, paille et déchets verts sont tout aussi néfastes car ils enrichissent le milieu et modifient profondément le sol.

Les 4x4, Motocross et VTT

Les coteaux, terrains recherchés par ces véhicules, sont menacés par leur fréquentation répétée, destructrice pour la végétation et facteur d'érosion du sol. Fragile, elle aura des difficultés à se réinstaller. Si des compromis sont parfois difficiles à trouver, l'information et la sensibilisation sont toutefois envisageables.

La proximité des cultures

La gestion des terres agricoles semble avoir peu d'impact direct sur la végétation des pelouses calcaires. La faune, et en particulier les insectes, est beaucoup plus sensible aux pesticides. Mais le plus destructeur est encore la charrue qui mord parfois, année après année, ces espaces relictuels.

L'urbanisation

Bien exposés, ces terrains sont très attractifs, et aux portes des agglomérations, l'urbanisation les menace. Il est important de veiller au classement des pelouses en zone protégée au sein des Plans Locaux d'Urbanisme, notamment dans la vallée de l'Eure, en périphérie de la région parisienne.



Le site du Gas de Pendloup, à Cormainville, géré par le Conservatoire, est une zone de pelouses, entourée de parcelles agricoles.



Plusieurs habitations se sont implantées sur ce coteau, situé sur la commune de Vernouillet, à l'endroit même où se développent des zones de pelouses sèches intéressantes.



De nombreuses parcelles en pelouses sèches ont été plantées de résineux. Cette utilisation modifie le milieu et lui enlève tout son intérêt écologique. Les coteaux de Montreuil sont concernés par cette activité.

L'enrésinement

Certains propriétaires souhaitent tirer un bénéfice de leurs parcelles même si, étant donné la pauvreté des sols, celui-ci est peu important. La plantation de pins noirs ou douglas provoque la disparition de la flore originale par manque de lumière et accumulation d'aiguilles qui se décomposent difficilement.

Le feu

Le brûlis est parfois utilisé pour "l'entretien" des pelouses. Cependant, cette pratique, outre le danger d'une mauvaise maîtrise du feu, ne doit en aucun cas être utilisée sur l'ensemble d'un site et de manière répétée. En effet, le feu favorise le développement de certaines espèces végétales au détriment d'autres, plus rares. De plus, si le passage des flammes n'est pas assez rapide, les jeunes pousses et la faune du sol sont détruites.

Comment gérer les pelouses sèches ?

Dans nos régions, des arbustes de la lisière forestière, tels que le cornouiller sanguin, l'aubépine ou le troène, tendent à envahir les pelouses : ceci s'inscrit dans la dynamique végétale, à un rythme plus ou moins rapide.

Si rien n'est fait pour stopper ce développement, les plantes forestières s'installent au détriment des espèces de la pelouse, un sol forestier se développe et le milieu se boise. Pour éviter cette évolution naturelle, des interventions doivent être envisagées. Mais avant de décider de la gestion à mettre en place, une étude de la flore, de la faune et des habitats doit être réalisée.

La gestion souhaitable devrait se rapprocher des modes d'interventions ancestraux : il est intéressant de jumeler pâturage, fauche et débroussaillage.

Cependant, le pâturage est aujourd'hui difficile à mettre en place : il faut trouver des races ovines adaptées à de tels milieux et proposer aux éleveurs des surfaces suffisantes.

Une gestion mécanique n'est pas toujours réalisable compte-tenu de la pente et du parcellaire. Dans la plupart des cas, le débroussaillage doit être manuel et la fauche effectuée avec de petits engins.

Quelle que soit la méthode utilisée, la fauche doit être tardive (entre octobre et février) pour respecter le cycle de développement des plantes et des insectes. Ces derniers tiennent une place importante dans la pollinisation mais sont également un apport nutritionnel pour les oiseaux et notamment les perdrix.

Il est nécessaire d'effectuer la fauche de façon centrifuge afin de permettre à la faune de fuir la zone fauchée. Il est par ailleurs important de n'intervenir que sur une partie du site pour laisser des zones de refuge.

Enfin, pour conserver un sol pauvre en éléments nutritifs, il faut exporter les produits de fauche à l'extérieur de la pelouse.



Suite aux démarches de sensibilisation effectuées par l'association Eure-et-Loir Nature auprès des autorités militaires, sur le camp de Bouard (commune de Baignolet), un chantier de débroussaillage a permis de maintenir en état un site important de pelouses sèches.

La gestion des pelouses ne doit cependant pas aboutir à la constitution de vastes espaces à la végétation uniforme. La conservation de bosquets et de fourrés est en effet très importante pour la faune à qui ils apportent nourriture et abris. Lors du débroussaillage, il est même nécessaire de prêter un intérêt particulier à certaines espèces arbustives et notamment aux rosiers et genévriers, tout en empêchant un peuplement monospécifique.



En octobre 2001, un chantier-nature bénévole avec des étudiants, réalisé sur le site de la vallée des Cailles, à Boncourt, a permis de débroussailler une vaste zone de pelouses sèches.

Pour des pelouses fortement envahies par des arbustes, un travail de restauration peut être envisagé dans certaines conditions.

Certains animaux peuvent être essentiels et devenir "gestionnaires" en freinant le développement de la végétation. C'est notamment le cas du lapin qui mange l'herbe, abrutit les arbustes et maintient le sol dénudé par ses griffes, conservant ainsi une végétation rase. Il faut par contre éviter une surpopulation qui dévasterait la pelouse. Pour protéger les cultures proches, il est possible de localiser, en bordure de pelouses, des jachères qui stopperaient les populations de lapins.

Comment protéger les pelouses sèches ?

Chacun, par la découverte de ces milieux remarquables, prendra part à leur préservation. Néanmoins, la sensibilisation ne suffit pas et il faut, dans de nombreux cas, envisager leur gestion pour assurer leur pérennité.

Ces travaux de gestion nécessitent des financements. Certains programmes environnementaux ou certaines structures peuvent aider les propriétaires sur un plan technique et dans la recherche de financements.



Le programme Natura 2000 a pour but la mise en place d'actions de gestion des milieux naturels et notamment des pelouses. Il permet un cofinancement européen pour des actions contractuelles de gestion mises en place au sein des sites du réseau Natura 2000.

Le Conseil Général d'Eure-et-Loir peut également apporter des aides aux collectivités pour l'acquisition de parcelles, pour la réalisation d'études et de travaux de gestion dans des buts environnementaux.

Des chantiers de restauration des pelouses, comme ici en octobre 2002, sur le site de la vallée des Cailles, à Boncourt, sont régulièrement proposés par les associations de protection de l'environnement.

Où trouver de l'information ?

Pour des renseignements pratiques, pour participer à des animations ou des chantiers :

- **Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt** - 02 37 20 50 31
- **Direction Régionale de l'Environnement**
02 38 49 91 91
- **Conservatoire Botanique du Bassin Parisien** - site internet : <http://www.mnhn/cbnbp> - 02 38 49 96 76
- **L'Association Eure-et-Loir Nature** (organise des chantiers...) - 02 37 30 96 96
- **Le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre** (opérateur région Centre du programme LIFE Pelouses sèches, organise des animations et des chantiers sur ses sites) - 02 38 59 97 13

Quelques documents

- **Eure-et-Loir Nature** : Les pelouses et coteaux calcicoles, intérêt écologique et paysager, nécessité d'entretien (plaquette) ; Orchidées et autres merveilles des pelouses calcicoles d'Eure-et-Loir
- **Nature Centre** - Fédération des Associations de Protection de la Nature en région Centre - (02 38 83 00 80) : L'entretien écologique des milieux naturels - les pelouses
- **Atelier Technique des Espaces Naturels** (04 67 04 30 30) : Connaître et gérer les pelouses calcicoles
- **Espaces Naturels de France** (02 38 24 55 00) : Le journal des pelouses (8 numéros dont un spécial "Pâturage" sur les pelouses sèches n°7)
- **Nature 18 / Conseil Régional du Centre** : Plaquette "Les Pelouses sèches du Cher"



Créé en 1990, le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre, association loi 1901, s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique. Ses objectifs sont la connaissance des espèces et des milieux, la préservation par la maîtrise foncière (acquisition) et la maîtrise d'usage (location, convention de gestion), la gestion des sites maîtrisés ainsi que l'information, l'animation et l'ouverture au public.

Directeur de publication :
Ninó-Anne DUPIEUX

Conception/Rédaction :
Conservatoire - B. Allard, I. Gravrand

Crédits photos et illustrations :
Conservatoire - S. Gressette,
K. Brossolasco, B. Allard, A. Rapeau,
A. Horellou, Eure-et-Loir Nature,
Conseil Général Eure-et-Loir, C. Galinet

ISSN : 1637-4568

Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre

Siège social

30, rue de la Bretonnerie - 45000 Orléans
Tel : 02 38 77 02 72 - Fax : 02 38 77 02 08

Antenne Loiret/Eure-et-Loir

120 Boulevard de Carnot - 45150 Jargeau
Tel : 02 38 59 97 13 - Fax : 02 38 46 06 35

Bureau Chartres

21, rue de Loigny La Bataille - 28000 Chartres
Tel / Fax : 02 37 28 54 48

Prochain numéro
Avril 2003

Les milieux
forestiers